Remplacement de la toiture du centre communautaire de Destruction Bay

Une toute nouvelle toiture a été installée au-dessus du centre communautaire de Destruction Bay grâce au soutien financier de près de 26 000 \$ du gouvernement du Yukon.

À cet effet, le programme de subvention de petits projets d'immobilisation y a investi 20 000 \$ et le Fonds de développement communautaire y a contribué à hauteur de 5 988 \$.

La Kluane Lake Athletic Association a supervisé le remplacement de la toiture. Actuellement, en plus d'abriter un gymnase, des bureaux commerciaux et le bureau de poste de Destruction Bay, le centre communautaire est également un lieu de rencontre important pour les membres de la petite localité. En outre, les travaux de rénovation ont permis de créer de l'emploi pour deux membres de la collectivité.

Citations

- « Dans nos petites localités, ces bâtiments abritent de nombreux services essentiels puisqu'ils offrent un lieu pour faire du sport, se divertir et se rencontrer. Ils favorisent le développement de collectivités saines et dynamiques. Je suis heureux que cette collaboration entre la Kluane Lake Athletic Association et le gouvernement du Yukon ait permis de réaliser ces travaux de rénovations et, par le fait même, de garantir que cette importante installation continue à servir la population de Destruction Bay. »
- M. John Streicker, ministre des Services aux collectivités
- « Voilà un bel exemple de la façon dont la coordination entre les ministères peut contribuer à rehausser la mieux-être des collectivités du Yukon. En accordant un soutien financier à la Kluane Lake Athletic Association pour rénover le centre communautaire, nous sommes en mesure de garantir le maintien de l'offre de services et d'activités qui font le bonheur des habitants de Destruction Bay. »
- M. Ranj Pillai, ministre du Développement économique
- « Les responsables de la Kluane Lake Athletic Association sont ravis des fonds reçus du gouvernement du Yukon pour remplacer la partie du toit du centre communautaire qui couvre le bureau de poste. De toutes les rénovations à apporter à ce bâtiment vieillissant, ces travaux de toiture étaient la plus grande priorité de l'association, et grâce à des entrepreneurs locaux, le projet est déjà réalisé. »
- M^{me} Grace Southwick, vice-présidente de la Kluane Lake Athletic Association

En bref

- Le financement versé par le programme de subvention de petits projets d'immobilisation provient du ministère des Services aux collectivités. Celui versé dans le cadre du Fonds de développement communautaire provient du ministère du Développement économique.
- Le programme de subvention de petits projets d'immobilisation finance des projets de réfection et d'amélioration des installations de loisirs qui permettent de faciliter l'accès aux activités sportives et récréatives et d'encourager la participation de la population à celles-ci, et ce, tout en accordant la priorité à la sécurité et la santé du public.
 - o Le financement est offert aux administrations locales des collectivités non constituées en personne morale.
 - Les demandeurs peuvent recevoir jusqu'à 20 000 \$ pour un projet d'immobilisation qui vise à résoudre les problèmes suivants : infrastructure risquant d'affecter la santé et la sécurité des personnes; intégrité structurale des bâtiments ou protection de la propriété compromises; fin imminente de la durée de vie du bâtiment.
- L'objectif premier du Fonds de développement communautaire est d'appuyer des initiatives qui apporteront de la valeur et des avantages à long terme aux collectivités yukonnaises. La sélection des projets est fonction de leur pertinence et des retombées positives tangibles qu'ils sont susceptibles d'apporter sur les plans social, culturel et économique.
- Le Fonds de développement communautaire comporte trois volets et cinq dates limites de dépôt des demandes :
 - Volet I : Demandes de 20 000 \$ ou moins (dates limites en janvier, mai, juillet et octobre).
 - Volet II: Demandes de 20 001 \$ à 75 000 \$ (dates limites en mai et septembre).
 - Volet III : Demandes de 75 001 \$ et plus (date limite en janvier).

Pour en savoir plus :

Programme de subvention de petits projets d'immobilisation Fonds de développement communautaire

Renseignements:

Sunny Patch Communications Conseil des ministres 867-393-7478 sunny.patch@gov.yk.ca

Amanda Couch Communication Services aux collectivités 867-332-4188 amanda.couch@gov.yk.ca

Juanita Power Communications Développement économique 867-667-5907 juanita.power@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-172

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here: http://www.gov.yk.ca/news/rss.html. Or follow us on Twitter @yukongov.